

## **BRABANT PARLEMENTAIRES**

### **P.V. Réunion des trois Comités du 27.03.2017. (art. PA 48)**

Présents : pour les Parlementaires : MM. De Greef, Dujardin (pdt), Gillard, Lamy, Muylaert, Van Wallendael.  
Excusé : M. Loozen.

pour le Comité Provincial : MM. De Leener, Monsieur O.(pdt).  
pour le Conseil Judiciaire Provincial : MM.Loze (pdt), Mathelart.

Excusés : MM Lepain, Pirson.

Invités : M. Andreu (pdt. CFA/B-Bw)

Excusés : MM Delchef président de l'AWBB, Flament (membre CdA),Vandeput (procureur régional).

Mr. Dujardin, président du groupe des parlementaires, souhaite la bienvenue aux participants, il rappelle l'objectif de cette réunion promouvoir le basket-ball et plus particulièrement le basket en Bruxelles-Brabant wallon; il souhaite un débat constructif, les sujets présentés n'étant pas des critiques mais des demandes d'informations ou des constats à faire évoluer.

#### **1. La violence sur et autour des terrains**

M. Andreu constate une dégradation de la figure de l'arbitre non seulement dans le basket, mais dans les différentes disciplines sportives. Ceci se traduit par un manque de respect vis à vis des arbitres, pas seulement chez les acteurs du jeu (joueurs, coaches) mais surtout dans le chef des parents lors des rencontres des jeunes ; il regrette également le manque de soutien des instances de l'AWBB et des clubs en manque de dirigeants.

Il demande une prise de conscience générale du problème qui est étroitement lié au manque de vocations arbitrales. Il est nécessaire de prendre des mesures permettant une meilleure formation des arbitres de manière à leur permettre une meilleure gestion des situations de conflits. Le problème concerne toutes les disciplines sportives, il serait opportun que l'AWBB s'adresse au ministre de tutelle en demandant un soutien plus engagé.

M. Muylaert estime que les arbitres ont une attitude de victime (complexe de Calimero) face aux problèmes et qu'ils manquent de relationnel, se refusant souvent à tout dialogue, n'acceptant pas de reconnaître leurs erreurs.

Il souhaite une amélioration des échanges entre dirigeants de club et le Département arbitres et les CFA, une meilleure information des coaches et des conseils et consignes aux arbitres.

M. Loze prône l'encadrement des jeunes arbitres par des arbitres expérimentés. Il ne connaît pas de solution "miracle". Il rappelle les recommandations déjà émises : des rapports d'incidents mieux rédiger et le maintien par les arbitres lors de la comparution, des termes de leurs rapports.

M. Van Wallendael, estime que comme dirigeant de club il est difficile d'être toujours informé des critiques vis à vis de l'arbitrage émises par les membres mais selon lui les clubs sont évidemment demandeurs de recevoir ce genre d'informations afin de pouvoir prendre des mesures si nécessaires mais il faut mettre en place des procédures.. Il souligne aussi qu'il constate autour des terrains une augmentation des critiques faites à haute voix vis-à-vis de l'arbitre allant jusqu'à l'injure et suggère que l'on s'efforce d'essayer de remédier déjà à ce phénomène. Une première initiative dans ce cadre pourrait résider dans l'organisation d'une réunion arbitres/dirigeants et coaches,

Il est favorable pour les arbitres, à une formation à la communication ainsi qu'à un meilleur encadrement des jeunes arbitres et ne doute pas de l'aide (par des subsides) de la FWB qui porte un grand intérêt à l'arbitrage mais il faut que les organes de l'AWBB plus spécialement ceux ayant en charge l'arbitrage fassent la démarche pour proposer et identifier avec les instances de la FWB ce qui est faisable et ensuite introduire des dossiers concrets.

M. Monsieur pense difficile de trouver dans les clubs le bon interlocuteur pour faire passer les messages et compliqué la recherche des arbitres qui ont des problèmes de communication.

Pour M. Gillard, un arbitrage de qualité amène forcément moins de problème sur et autour des terrains et qu'il faut dès lors "mettre les moyens" pour favoriser les "bons" arbitres, des moyens pour leur formation ou /et des défraiements plus élevés ou/et plus de désignations pour ceux-ci.

M. Lamy va s'informer sur la possibilité de diffuser par la Newsletter AWBB les conseils et directives (communications hebdomadaires) rédigés par le Département arbitres.

M. Dujardin demande aux clubs d'informer (d'éduquer) les parents des jeunes joueurs au respect vis à vis de l'adversaire et des arbitres.

## **2. Les procédures judiciaires.**

En vue d'apporter des améliorations au système judiciaire, M. Lamy, ayant constaté de nombreux recours aux jugements initiaux souvent pour des erreurs de procédure, demande l'avis du CJP sur le fonctionnement des instances judiciaires AWBB.

M. Loze explique le fonctionnement du système judiciaire AWBB :

- rôle des procureurs. (procédure à l'amiable)
- les CJP, le CJR.
- le conseil d'appel.

Les membres de ces organes sont composés de bénévoles.

Il constate également que des sanctions prises en première instance sont réduites par le Conseil d'appel mais toujours dans le respect du ROI-AWBB.

Il trouve le système actuel satisfaisant et estime qu'aucune modification ne doit y être apportée.

M. Van Wallendael souligne les conditions pour l'exercice des fonctions judiciaires et plus particulièrement l'interdiction d'exercer des fonctions officielles lors de rencontres « séniors », qui, pour lui met un frein au recrutement.

## **3. Amendes et/ou forfaits. Contrôle de feuilles de rencontres jeunes.**

M. Monsieur et d'autres intervenants estiment que les règlements vont parfois à l'encontre du bon sens, que le CP-BBw applique les forfaits avec mesure et uniquement sur plainte.

La majorité des intervenants estiment qu'il faut en revanche être intransigeant lors de rencontres donnant lieu à montée et descente.

## **4. Divers.**

4.1. Rapport d'activités et plan stratégique de l'arbitrage AWBB.

M. Andreu rappelle que le document a été réalisé en vue de faire progresser l'arbitrage AWBB vers l'échelon supérieur (FIBA).

4.2. Modification du TTA PC33. Licence de coach.

M. Gillard informe l'assemblée de l'augmentation de l'amende étalée sur quatre saisons (de 2017/2018 à 2020/2021). Le tableau sera présenté lors de l'AP du 23.05.2017.

4.3. Projet féminin équipe U14F Bruxelles sud et liste PC53 en compétitions jeunes.

M. Monsieur nous informe de l'accord donné par CdA-AWBB.

M. Dujardin remercie les participants de l'esprit agréable et paisible qui a animé cette réunion.

**C. Dujardin, O.Monsieur, E. Loze,  
Y. Lamy.**